

# À propos de quelques abus de langage



De plus en plus d'étrangers viennent en Suisse pour profiter de nos institutions sociales.

**Voter OUI à la révision de l'assurance-chômage le 26 septembre, c'est empêcher les abus suivants:**

- jusqu'à présent les chômeurs étrangers avaient droit à 18 mois d'indemnités de chômage après seulement 12 mois de contribution. Grâce à la révision de l'AC, la durée de leurs indemnités de chômage ne pourra pas excéder la durée de leur contribution.
- les jeunes chômeurs étrangers doivent accepter tous les emplois qui paraissent acceptables pour eux.
- la concurrence entre les programmes d'occupation et le chômage indemnisé, pratique courante à l'étranger, ne sera plus possible.

Donc: **OUI** pour assurer l'assurance-chômage pour la lutte contre les abus!



Affiche de l'UDC produite à l'occasion de la votation fédérale du 26.09.10 ayant pour objet la révision de l'assurance chômage

La notion d' « abus » est de plus en plus souvent utilisée ces dernières années en politique suisse, généralement pour soutenir les mesures les plus réactionnaires. C'est encore le cas en vue de la votation du 28 novembre concernant le renvoi des criminels étrangers. Il n'est pas inintéressant de se pencher un peu sur elle pour mieux comprendre sur quels ressorts elle repose et quels sont ses présupposés.

L'abus est une notion difficile à saisir, et dès lors ouverte à toutes les utilisations, y compris les plus frauduleuses. On a parlé d' « abus » dans l'aide sociale, dans les assurances, notamment l'assurance invalidité ou l'assurance chômage, d'abus dans le droit d'asile. Relevons au passage qu'on a beaucoup moins parlé d'éventuels « abus » dans la concurrence fiscale, dans le droit du travail ou dans les pratiques des grandes entreprises. Les abuseurs semblent ainsi toujours venir de groupes minoritaires, dominés, exploités. C'est toujours le faible qui abuse en Suisse, jamais le fort. Au niveau politique, la notion pose deux problèmes principaux que je souhaiterais examiner ici.

## Une loi sans limite

Le premier élément que l'on peut souligner à propos du discours sur les abus est qu'il consiste à étendre la loi au-delà de sa lettre, pour en retrouver « l'esprit » plus profond, évidemment implicite. En d'autres

termes, contrairement au vieux principe libéral, tout ce qui n'est pas interdit n'est pas tout à fait permis ; il y a des choses répréhensibles qui ne figurent pas explicitement dans les lois positives.

Dans les discours centrés sur les « abus », il y a la loi, qui règle une société ordonnée et stable, et *plus* que la loi, dont les limites sont évidemment floues et peuvent varier au gré des circonstances politiques : les mœurs, les us et coutumes. Dans une perspective démocratique, bien au contraire, il y a la loi et les buts que cherche à atteindre la loi, qui ne sont ni l'ordre, ni la stabilité, mais la liberté et l'égalité. Il existera toujours des décalages entre la loi et ses buts, c'est d'ailleurs pour ça qu'il y aura toujours de la politique. Cependant, ce décalage n'est pas produit par l'action de brebis galeuses ou autres moutons noirs, mais par le fait qu'aucune collectivité ne peut être parfaitement en ordre et qu'elle nécessitera toujours des lois qu'il faudra plus tard adapter. Dans les discours de l'abus, à l'inverse, les règles écrites et non écrites devraient garantir à elles seules la perpétuation de cet ordre, et seules les personnes qui ne respectent pas les premières ou les secondes viennent le troubler. D'où cette aberration consistant à penser qu'en les expulsant, on éliminera tout désordre.

Qui sont les personnes les plus susceptibles d'enfreindre ces règles non écrites, ou plutôt dont tout le monde croira aisément qu'elles les enfreignent ? Évidemment celles qui ne connaissent pas suffisamment bien la Suisse, ses « mœurs », ses « us et coutumes », pour comprendre ces nuances et ces préceptes proférés à demi-mot.

### **L'individualisation des problèmes**

Cela m'amène à mon second commentaire. La logique de l'abus est liée à une individualisation extrême des questions politiques. Pour elle, il n'existe pas de problèmes sociaux, il n'y a que des individus qui sont responsables de leur situation. On prétend alors que le chômage est créé par les chômeurs, que la dette de l'AI est provoquée par des gens qui abusent d'elle, et que les problèmes liés aux migrations sont dus uniquement aux migrants eux-mêmes.

Cette individualisation préside bien entendu à la déresponsabilisation complète des autorités politiques et à la disparition de toute

imagination politique. Si les choses vont mal, si le monde est en désordre, c'est à cause d'individus qui ne se conforment pas aux règles, qui ne sont pas « comme nous », qui viennent troubler un ordre et une quiétude qui, sinon, seraient complets.

Face à ces explications ridicules, il faut rappeler qu'il existe des questions *sociales*. Le chômage, l'invalidité, la criminalité, la pauvreté sont provoqués par des dynamiques complexes qui, la plupart du temps, dépassent de beaucoup les seuls actes des individus. Cela ne signifie pas que ces derniers soient sans aucune liberté, bien au contraire, mais c'est répéter qu'on ne peut faire de bonne politique en évacuant ces données structurelles, pour la simple raison que leur oubli condamne toute décision politique à l'inefficacité. Ceux qui croient qu'il suffirait de purger l'AI des abuseurs pour qu'elle retrouve sa santé financière ou d'expulser les criminels étrangers pour que la sécurité règne en Suisse sont des naïfs et des ignorants. Ce sont eux qui sont du côté de l'angélisme, et il faut leur opposer le réalisme d'un monde complexe et de solutions qui, parfois, sont certes un peu compliquées mais que l'on ne peut remplacer par un volontarisme sans nuance qui oublie les pesanteurs de toute communauté.

### **Combattre les simplismes, refaire de la politique**

La rhétorique de l'abus vise à construire un ennemi de la communauté, un ennemi intérieur qu'il s'agit de démasquer et d'expulser. C'est lui qui est responsable des maux de la société, c'est lui qui la dérègle et l'affaiblit. Ces discours ont une histoire, qui rappelle des heures sombres que l'Europe a connues dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, raison pour laquelle il faut lutter contre eux avec fermeté.

Peut-être y parviendra-t-on en rappelant quelques principes d'une politique démocratique : la société n'est pas attaquée par des « ennemis », elle est divisée selon des lignes de fractures économiques, sociales et politiques. Il y a des riches et des pauvres, il y a des propriétaires et des travailleurs, il y a des gens de droite et des gens de gauche, etc. Nous ne sommes pas d'accord entre nous sur ce que nous visons et sur les moyens de s'en approcher, et la politique est précisément le lieu qui organise ce conflit sans cesse renouvelé. C'est cela que ceux qui ne cessent de faire référence aux « abus » ne peuvent

accepter : que la société suisse, comme toute société d'ailleurs, est hétérogène, qu'elle n'est pas bien ordonnée et qu'aucun système de normes ne pourra parvenir à en stabiliser le fonctionnement. Il nous faut dès lors toujours *tout* questionner et repenser : nos politiques, notre vision du monde, notre description de la société, nos buts, nos valeurs elles-mêmes.

Notre société n'est pas un champ dont il faut faire sortir des moutons noirs pour en garantir la tranquillité, c'est une multitude où tout est divisé et tout est en mouvement.

Antoine Chollet

*Centre d'histoire des idées politiques et des institutions, UNIL*